

CONVENTION N°
CONTRAT DE VILLE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Entre d'une part,

Le Conseil de Territoire Marseille Provence, agissant par délégation du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence suivant délibération n°HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016, représenté par son Président Monsieur Jean MONTAGNAC, habilité aux présentes par délibération n°.....
Ci-après désigné « la Métropole »,

Et d'autre part,

XXX - N° SIRET : XXXXXXXXXXXXX - représentée par Monsieur, Madame, XXX Président(e),
Ci-après désignée « le bénéficiaire »,

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,
VU La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république,
VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte-rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000,
VU la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations.

TITRE I - OBJET DE LA CONVENTION

ARTICLE 1 : Définition de l'action (ou des actions)

Le bénéficiaire de la subvention, XXX, développe à son initiative et sous sa responsabilité, une ou des actions répondant à un besoin propre aux quartiers défavorisés et à leurs habitants, en cohérence avec les orientations de la politique de la Ville sur le territoire.
Cette (ou ces) action(s) s'inscrit(vent) dans le cadre de la politique de subventions de la Métropole en matière de Politique de la Ville.

ARTICLE 2 : Dénomination de l'action (ou des actions)

Par la présente convention, le bénéficiaire met en œuvre, conformément à son objet statutaire, une ou des actions de développement social et urbain dénommées :

- nom de l'action

-...

Il mobilise tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution conformément aux objectifs énoncés dans le ou les projet(s) déposé(s), objet(s) du présent financement.

TITRE II - CLAUSES FINANCIERES ET MODALITES DE PAIEMENT

ARTICLE 3 : Montant de la subvention

A cette fin et sans aucune contrepartie directe, la Métropole attribue pour l'exercice 2020 à XXX une subvention d'un montant global de XXX euros, correspondant à la répartition des financements par action telle que présentée dans le tableau suivant :

Dénomination de l'action	Réf. de l'action	Coût de l'action	Subvention (en €)	Subvention en % du coût
--------------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------------

ARTICLE 4 : Modalités de versement par action

Pour les subventions par action supérieures ou égales à 5 000 euros :

- un acompte de 35% dès réception par la Métropole de la présente convention signée par les deux parties sous réserve du respect des conditions énoncées à l'article 5,
- un solde de 65%, à la demande du bénéficiaire et sous réserve du respect des obligations mentionnées aux articles 6, 7 et 8.

Pour les subventions par action inférieures à 5 000 euros, un versement intégral de la subvention dès réception par la Métropole de la présente convention signée par les deux parties sous réserve du respect des conditions énoncées à l'article 5.

Soit une répartition des versements par action comme suit :

Dénomination de l'action	Réf. de l'action	Subvention (en €)	1er versement	Solde
--------------------------	------------------	-------------------	---------------	-------

Au compte de : XXX

Domiciliation : XXX

Code banque : XXX Code Guichet : XXXXX N° de compte : XXXXXXXXXX Clé RIB : XX

BIC : XXXXXXXX

En cas de modification du compte bancaire du bénéficiaire, son représentant légal devra notifier par courrier, à la Métropole, le nouveau RIB en original.

TITRE III - CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET MODALITES DE CONTROLE

ARTICLE 5 : Constitution du dossier réglementaire

Le bénéficiaire constitue au préalable un dossier de demande de subvention réglementaire par action. Ce dossier fait l'objet d'une vérification des pièces administratives, financières, comptables et fiscales par la Métropole.

La Métropole détient un exemplaire des dossiers réglementaires et des dossiers actions qui pourront être produits à la demande des autres financeurs.

ARTICLE 6 : Production du dossier de suivi et de bilan

Le bénéficiaire s'engage à fournir un dossier de suivi et de bilan après réalisation de l'action et un compte-rendu financier pour chaque action spécifique subventionnée et énoncée dans l'article 2. Il devra respecter les délais administratifs suivants :

- avant le 30/06/2021 pour les actions programmées sur l'année civile,
- avant le 30/09/2021 pour les actions programmées sur l'année scolaire.

ARTICLE 7 : Production des documents administratifs

Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice d'attribution de la subvention, le bénéficiaire communique à la Métropole :

- le dernier procès-verbal d'assemblée générale,
- les documents approuvés : rapport annuel d'activité, rapport moral, comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes).

Le bénéficiaire devra adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018.

ARTICLE 8 : Modalités de contrôle du bénéficiaire et de l'action

8-1 : Le bénéficiaire est assujéti à un double contrôle qui conditionne le mandatement des subventions :

- que l'action a bien été réalisée et que les objectifs de ce projet tels que définis dans le dossier de demande de subvention ont bien été atteints. L'action devra donner lieu à la délivrance d'une attestation de réalisation.
- que le budget prévisionnel du projet, le bilan financier de l'action et le rapport d'activité ainsi que les comptes annuels de l'association sont conformes.

8-2 : Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par la Métropole.

Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

8-3 : Clause particulière aux actions qui ne sont pas situées dans le périmètre des quartiers prioritaires, mais qui bénéficient aux habitants de ces quartiers (notion de « quartier vécu »).

Le bénéficiaire s'engage à justifier que le public de l'action est majoritairement constitué d'habitants des quartiers prioritaires. Le seuil minimum est fixé à 50%.

ARTICLE 9 : Evaluation de l'action

Une évaluation globale des actions subventionnées est mise en œuvre par la Métropole. Cette évaluation s'appuie notamment sur les documents contenus dans le dossier de subvention, le dossier de suivi et de bilan de l'action, et toutes pièces susceptibles d'être demandées au bénéficiaire.

Les indicateurs sur lesquels le bénéficiaire choisit de s'appuyer pour l'évaluation du programme d'actions suivant sont :

Dénomination de l'action	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3
--------------------------	--------------	--------------	--------------

TITRE IV - DUREE DE LA CONVENTION - LITIGES

ARTICLE 10 : Durée

La Convention prend effet à compter de la signature du présent acte par les deux parties. Elle s'étend sur 2020 et 2021 et expire au versement du solde de la subvention.

ARTICLE 11 : Sanction pour défaut d'exécution

Conformément notamment au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole Aix Marseille Provence approuvé par délibération n° HN 021-049/16/CM du 7 avril 2016, la Métropole pourra suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention dans l'hypothèse où :

- une non-exécution, un retard significatif ou une modification substantielle des conditions d'exécution de la convention est réalisée par le bénéficiaire sans accord écrit de la Métropole,
- le bénéficiaire ne respecte pas les délais administratifs pour les pièces mentionnées aux articles 6 et 7,
- l'action n'a pas démarré dans l'année qui suit le vote.

ARTICLE 12 : Conditions de modification de la subvention

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1.

ARTICLE 13 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'un ou l'autre des co-contractants à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 14 : Litiges

Pour tout litige qui interviendrait entre les deux parties, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Marseille.

TITRE V - INFORMATION ET COMMUNICATION

ARTICLE 15 : Publication des financements

Le concours financier apporté par la Métropole doit être porté à la connaissance des publics de chaque action lorsque les conditions le permettent. Le bénéficiaire contractant s'engage donc à indiquer la participation de la Métropole sur tout support de promotion et de communication : affiches, flyers, programmes, sites internet.

Tous ces documents doivent porter les logos de la Métropole.

ARTICLE 16 : Propriétés intellectuelles

Les productions intellectuelles ou artistiques réalisées avec le concours financier de la Métropole devront faire l'objet d'un dépôt en deux exemplaires auprès du service documentation de la Direction Politique de la Ville.

En cas d'exploitation commerciale, le bénéficiaire de la subvention conserve l'intégralité de ses droits moraux et patrimoniaux. Toutefois, en contrepartie d'une conservation à long terme par la Métropole, il autorise l'utilisation de tout ou partie de la production à des fins scientifiques ou patrimoniales.

Fait à Marseille, le

Pour XXX
Madame, Monsieur **XXX**,
Président(e) ou le représentant légal*

* Dans ce cas, prière de préciser le nom et la fonction du signataire et de joindre la délégation de pouvoir.

Pour le Conseil de Territoire Marseille Provence,
Le Président

Jean MONTAGNAC

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS N° CONTRAT DE VILLE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Entre d'une part,

Le Conseil de Territoire Marseille Provence, agissant par délégation du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence suivant délibérations numéros HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 et FAG 002-542/16/CM du 30 juin 2016, représenté par son Président Monsieur Jean MONTAGNAC, habilité aux présentes par délibération n°.....

Ci-après désigné « la Métropole »,

Et d'autre part,

XXX - N° SIRET : XXXXXXXXXXXXXXX - représentée par Monsieur, Madame, XXX Président(e),

Ci-après désignée « le bénéficiaire »,

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

La loi N° 2014-173 du 21 février 2014 organise un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville. Pour formaliser les engagements des partenaires de cette politique, un contrat de ville a été signé le 17 juillet 2015 entre la communauté urbaine Marseille Provence Métropole et l'ensemble de ses partenaires. En application de la loi de finance du 28 février 2018 qui prolonge la durée des Contrats de Ville jusqu'au 31 décembre 2022, un avenant modifiant le Contrat de Ville du Conseil de Territoire Marseille Provence et prolongeant sa durée jusqu'en fin 2022, a été approuvé par la délibération N° XXXXXXXXXXXXXXX du 17 décembre 2019.

Un appel à projets a été lancé du 9 septembre 2019 au 4 octobre 2019 par le Conseil de Territoire de Marseille Provence, afin de faire émerger et de soutenir des actions au service des habitants des quartiers prioritaires.

Les projets ont été instruits de manière partenariale par la Métropole, les communes concernées, l'Etat et le Conseil Départemental.

Pour être éligibles à un financement par les crédits spécifiques Politique de la Ville, les projets proposés doivent :

- s'inscrire dans les axes prioritaires identifiés dans le contrat de ville et dans les projets de territoire,

- concerner les habitants des quartiers prioritaires de la nouvelle géographie de la Politique de la Ville,
- et venir en complément du droit commun des partenaires qui doit être mobilisé en priorité.

Cette convention conclue entre la Métropole et « Nom du bénéficiaire » a pour objet le financement du projet « nom du projet » retenu dans le cadre de l'appel à projets.

ARTICLE I - OBJET DE LA CONVENTION – ENGAGEMENT DES PARTIES

Le bénéficiaire de la subvention, XXX, développe à son initiative et sous sa responsabilité, une action répondant à un besoin propre aux quartiers défavorisés et à leurs habitants, en cohérence avec les orientations de la politique de la Ville sur le territoire.

La présente convention s'inscrit dans le cadre de la politique de subventions mise en place par la Métropole en faveur des acteurs qui œuvrent dans le domaine de la Politique de la Ville.

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre, conformément à son objet statutaire, une action de développement social et urbain dénommées :

- nom de l'action

Il mobilise tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution conformément aux objectifs énoncés dans le ou les projet(s) déposé(s), objet(s) du présent financement.

Pour sa part, la Métropole s'engage à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs pour la durée de la présente convention.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de 4 an(s), afin de permettre la remise du bilan de la troisième année et le versement du solde le cas échéant. La convention prend effet à compter de la signature du présent acte par les deux parties.

ARTICLE 3 : INDEPENDANCE DU BENEFICIAIRE

Pour mettre en œuvre ces actions notamment avec les moyens qui lui sont alloués par la Métropole, le bénéficiaire jouit d'une indépendance de décision dans la définition de ses actions et dans la conduite de ses tâches de gestion et d'administration.

Cette indépendance s'exerce en conformité avec ses statuts, à partir des instances créées (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau...).

Cependant, la Métropole peut requérir, en cours d'année toutes les informations et tous documents utiles au contrôle de l'exécution des engagements pris par le bénéficiaire et justifiant l'octroi de la subvention.

De plus, les actions visées ci-dessus sont réalisées sous la responsabilité du bénéficiaire et ne peuvent être confiées, pour tout ou partie, à des tiers sans l'accord de la Métropole.

Le bénéficiaire s'engage en outre à :

- Respecter toutes les obligations légales, sociales et fiscales liées à l'exercice de ses activités,
- Fournir à la Métropole les attestations d'assurance visant à garantir sa responsabilité civile, et en particulier, pour la ou les activités, objet(s) de la présente convention.

De manière générale, le bénéficiaire devra se trouver en situation régulière au regard des organismes sociaux et fiscaux, ainsi que des dispositions législatives et réglementaires concernant le personnel, notamment en matière salariale.

ARTICLE 4 : MONTANT DE LA SUBVENTION

4.1 Budget prévisionnel de l'action :

Le budget prévisionnel global de l'objectif ou action déposé dans le cadre de l'appel à projets affiche un coût total prévisionnel de €, répartis comme suit :

- | | |
|------------------------------------|----|
| - Budget prévisionnel année N : | €. |
| - Budget prévisionnel année N+1 : | €. |
| - Budget prévisionnel année N +2 : | €. |

4.2 Participation de la Métropole :

La participation de la Métropole est de XXXXXXXX € sur la durée de la convention, répartie comme suit : XXX euros en 2020, XXX euros en 2021, XXX euros en 2022.

La participation de la Métropole pour l'année XXX est d'un montant de €, soit X% du coût total prévisionnel.

Pour les années XXX et XXX, les montants des contributions financières consenties par la Métropole seront notifiés au bénéficiaire par voie d'avenant :

- Après examen du budget prévisionnel de l'action qui aura été communiqué,
- Sous réserve de la justification annuelle de l'emploi de la subvention par le bénéficiaire
- Sous réserve de l'approbation du budget annuel par la Métropole et du vote du montant de la subvention par l'assemblée délibérante

Cette subvention sera créditée au compte du bénéficiaire, référencé ci-dessous, selon les procédures comptables en vigueur sous réserve du respect par le bénéficiaire de ses obligations légales et contractuelles :

Au compte de : XXX
Domiciliation : XXX
Code banque : XXX Code Guichet : XXXXX N° de compte : XXXXXXXXX
Clé RIB : XX
BIC : XXXXXXXX

En cas de modification du compte bancaire du bénéficiaire, son représentant légal devra notifier par courrier, à la Métropole, le nouveau RIB en original.

4.3 Modalités de versement de la subvention :

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier approuvée par délibération n° HN 021-049/16/CM en date du 07 avril 2016, les modalités de versement se feront comme suit :

Pour les subventions par action supérieures ou égales à 5 000 euros annuels :

- Un acompte de 35% dès réception par la Métropole de la présente convention signée par les deux parties
- Un solde de 65% à la demande du bénéficiaire et sous réserve du respect des obligations mentionnées aux articles 5, 6 et 7

Pour les subventions par action inférieures à 5 000 euros annuels :

- un versement intégral de la subvention dès réception par la Métropole de la présente convention signée par les deux parties sous réserve du respect des conditions énoncées à l'article 5.

4.4 Ajustement de la subvention :

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier précité :

- Si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la métropole n'est pas réévaluée
- La Métropole pourra suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention dans l'hypothèse où :
 - une non-exécution, un retard significatif ou une modification substantielle des conditions d'exécution de la convention est réalisée par le bénéficiaire sans accord écrit de la Métropole,
 - le bénéficiaire ne respecte pas les délais administratifs pour les pièces mentionnées aux articles 5, 6 et 7,

- l'action n'a pas démarré dans l'année qui suit le vote.

ARTICLE 5 - CONDITIONS D'ATTRIBUTION

5-1 Constitution du dossier réglementaire

Le bénéficiaire constitue au préalable un dossier de demande de subvention réglementaire par action. Ce dossier fait l'objet d'une vérification des pièces administratives, financières, comptables et fiscales par la Métropole.

La Métropole détient un exemplaire des dossiers réglementaires et des dossiers actions qui pourront être produits à la demande des autres financeurs.

5-2 Production du dossier de suivi et de bilan

Le bénéficiaire s'engage à fournir un dossier de suivi et de bilan après réalisation de l'action et un compte-rendu financier pour chaque action spécifique subventionnée et énoncée dans l'article 1. Il devra respecter les délais administratifs suivants :

- avant le 30/09/2021 pour l'année 2020 pour les actions en année scolaire
- avant le 30/09/2022 pour l'année 2021 pour les actions en année scolaire
- avant le 30/09/2023 pour l'année 2022 pour les actions en année scolaire
- avant le 30/06/2021 pour l'année 2020 pour les actions en année civile
- avant le 30/06/2022 pour l'année 2021 pour les actions en année civile
- avant le 30/06/2023 pour l'année 2022 pour les actions en année civile

ARTICLE 6 : REDDITION DES COMPTES

Le bénéficiaire, dont les comptes sont établis pour un exercice d'une durée de douze mois consécutifs (courant de préférence du 1er janvier au 31 décembre), devra :

- formuler sa demande annuelle de subvention dans les délais fixés par la Métropole, accompagnée d'un budget prévisionnel détaillé ;
- conformément à l'article 10 al. 4 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, fournir chaque année le compte rendu financier de l'emploi de la subvention signé par le représentant légal ou toute personne habilitée ;
- adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Conformément à l'article L. 2313-1-1 du CGCT issu de l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005, si les subventions annuelles sont supérieures à soixante-quinze mille euros (75 000 euros) ou représentent plus de 50% du budget total de l'association, le représentant légal s'engage à certifier la conformité des comptes annuels ;

- communiquer à la Métropole les rapports d'activité de l'année écoulée, les procès-verbaux d'Assemblée Générale et toute modification intervenue dans la composition du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association ;
- faciliter à tout moment le contrôle par la Métropole de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Conformément à l'article 612-4 du Code du commerce issu de la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 modifié par la loi n°2003-706 du 1er août 2003, pour un montant supérieur à cent cinquante-trois mille euros (153 000 €) de subventions publiques, l'association:

- doit établir chaque année le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un commissaire aux comptes.

Dans ce cas, ou si elle fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, l'association s'engage à transmettre à la Métropole tout rapport produit par celui-ci dans les délais utiles.

A compter du 1er janvier 2006, en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005 et du décret 2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement un total de subventions ou de dons excédant la somme de 153 000 euros, ont l'obligation d'organiser la publicité de ces documents : comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes. Elles doivent les transmettre, via internet, à la Direction des Journaux Officiels dans les trois mois à compter de l'approbation des comptes par l'organe délibérant.

En cas de modification dans le domaine comptable, le bénéficiaire s'engage à appliquer les nouvelles directives;

ARTICLE 7 : MODALITES DE CONTROLE ET D'EVALUATION

7-1 : Le bénéficiaire est assujéti à un double contrôle qui conditionne le mandatement des subventions à l'accomplissement des critères ci-dessous :

- que l'action a bien été réalisée et que les objectifs de ce projet tels que définis dans le dossier de demande de subvention ont bien été atteints. L'action devra donner lieu à la délivrance d'une attestation de réalisation.
- que le budget prévisionnel de l'action, le bilan financier de l'action, le rapport d'activité du bénéficiaire ainsi que les comptes annuels du bénéficiaire sont conformes.

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par la Métropole. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

Clause particulière aux actions qui ne sont pas situées dans le périmètre des quartiers prioritaires, mais qui bénéficient aux habitants de ces quartiers, le bénéficiaire s'engage à justifier que le public de l'action est majoritairement constitué d'habitants des quartiers prioritaires. Le seuil minimum est fixé à 50%.

7-2 : Evaluation de l'action

Une évaluation globale des actions subventionnées est mise en œuvre par la Métropole annuellement. Cette évaluation s'appuie notamment sur les documents contenus dans le dossier de subvention, le dossier de suivi et de bilan de l'action, et toutes pièces susceptibles d'être demandées au bénéficiaire.

Les indicateurs sur lesquels le bénéficiaire choisit de s'appuyer pour l'évaluation de l'action suivant sont :

Dénomination de l'action	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3

Au terme de la convention, les résultats de l'évaluation seront pris en compte pour l'instruction des demandes de renouvellement de la subvention.

ARTICLE 8 : AVENANT

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord par les deux parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1er.

ARTICLE 9 : REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, en cas de manquement de l'une ou l'autre des parties à ses obligations contractuelles. Dans ce cas toutefois, la résiliation ne pourra intervenir à l'initiative de l'une des parties que passé un délai d'un mois suivant une mise en demeure adressée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par la Métropole, par lettre recommandée avec accusé de réception, en cas de dissolution ou de liquidation du bénéficiaire ou encore si ce dernier ne justifie plus exercer une activité entrant dans le champ de la compétence ayant motivé le soutien de la Métropole.

En cas de manquement grave du bénéficiaire, la Métropole sera fondée d'exiger la restitution des sommes perçues, soit en totalité, soit au prorata temporis.

ARTICLE 10: PUBLICATION DES FINANCEMENTS

Le concours financier apporté par la Métropole doit être porté à la connaissance des publics de chaque action lorsque les conditions le permettent. Le bénéficiaire contractant s'engage donc à indiquer la participation de la Métropole sur tout support de promotion et de communication : affiches, flyers, programmes, sites internet.

Tous ces documents doivent porter les logos de la Métropole.

ARTICLE 11 : PROPRIETES INTELLECTUELLES

Les productions intellectuelles ou artistiques réalisées avec le concours financier de la Métropole devront faire l'objet d'un dépôt en deux exemplaires auprès du service documentation de la Direction Politique de la Ville du Conseil de Territoire Marseille Provence.

En cas d'exploitation commerciale, le bénéficiaire de la subvention conserve l'intégralité de ses droits moraux et patrimoniaux. Toutefois, en contrepartie d'une conservation à long terme par la Métropole, il autorise l'utilisation de tout ou partie de la production à des fins scientifiques ou patrimoniales.

ARTICLE 12: INTANGIBILITE DES CLAUSES

Une tolérance relative à l'application des clauses et conditions de la présente convention ne pourra jamais, quelle qu'en ait pu être la durée ou la fréquence, être considérée comme une modification ou suppression des clauses et conditions de la présente.

ARTICLE 13: INTUITU PERSONAE

La présente convention étant conclue «intuitu personae», le bénéficiaire ne pourra en céder les droits en résultant à qui que ce soit.

ARTICLE 14 : RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13281 Marseille, cedex 06. Cependant les parties s'engagent avant tout recours contentieux à se rencontrer afin de trouver une solution amiable.

Fait à Marseille, le

Pour XXX
Madame, Monsieur,
Président(e) ou le représentant légal*

* Dans ce cas, prière de préciser le nom et la
fonction du signataire et de joindre
la délégation de pouvoir.

Pour le Conseil de Territoire Marseille Provence,
Le Président

JEAN MONTAGNAC

ANNEXE DES CONVENTIONS ANNUELLES DE FINANCEMENT 2020

CONVENTION DE FINANCEMENT 2020 - LISTE DES PORTEURS DE PROJETS série 1

Association d'Aides aux Population Immigrées - N° de bénéficiaire : 912
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville - N° de bénéficiaire : 6321
Association de Soutien à la Médiation et aux Antennes Juridiques - N° de bénéficiaire : 911
Centre d'accès au droit des Etrangers - N° de bénéficiaire : 5592
Centre de Culture ouvrière - N° de bénéficiaire : 943
Fédération des Amis de l'instruction Laïque - N° de bénéficiaire : 6
Groupe Sos Solidarité - N° de bénéficiaire : 7083
Information Marseille Accueil Jeune Ecoute Santé - N° de bénéficiaire : 5295
Léo Lagrange Méditerranée - N° Bénéficiaire : 2
Mouvement Français pour le planning Familial - N° de bénéficiaire : 355

Axe 1 : Une vie locale qui s'appuie sur un cadre de vie rénové, des espaces publics réappropriés et l'accès à une offre de services (sociale, culturelle, sportive, de pro
santé, associative) adaptée

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	210	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Les amis du jardin Spinelly	F2020K954	programme d'activités 2020
A	F2	218	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association d'Aides aux Populations Precaires et Immigrées	F2020U006	permanence d'accueil et d'accompagnement global
A	F2	230	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Contact Club	F2020K094	soutien a la mise en œuvre du conseil citoyen 2ème
A	F2	231	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre de Culture Ouvrière	F2020K084	Fonds de participation des habitants // Velten Hors les murs « réalisez vos idées pour le quartier » cs velten
A	F2	234	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Cité de la musique	F2020K035	Orchestre au collège Versailles/Cité de la Musique de Marseille
A	F2	235	Centre et Sud	Grand Centre Ville	City Zen Café	F2020D072	Médiation culturelle à Noailles
A	F2	240	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020K976	Centre Ressources numérique MPT Kleber
A	F2	243	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K840	Habitat et Cadre de Vie MPT National
A	F2	247	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K131	Pépinière de Fonscolombes
A	F2	248	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K082	Médiation socio-numérique en Centre Ville

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	255	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Théâtre de la Mer	F2020D035	Les habitants, passeurs de mémoires dans le GCV
A	F2	261	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Kodokan Ciotaden	F2020C301	insertion et éducation par le judo
A	F2	263	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Amicale des Locataires d'Air Bel	F2020C325	droits et devoirs des locataires & aide à l'accès aux droits
A	F2	264	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	F2020C062	cité citoyenne - cs escourtines
A	F2	276	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020C349	médiation socionumérique en vallée de l'huveaune
A	F2	277	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Point 13	F2020H236	sport prévention éducation soude/cayolle
A	F2	281	La Ciotat		Association Les Lumières de L'Eden	F2020A090	EDEN CŒUR DE VILLE
A	F2	283	Marignane		Graines de soleil	F2020B020	Cohésion sociale et équilibre alimentaire
A	F2	284	Marignane		Régie Services Nord Littoral	F2020B077	GESTION URBAINE DE PROXIMITE
A	F2	285	Nord Est		Association pour la Promotion de l'Espace Culturel Busserine	F2020S016	la guinguette
A	F2	290	Nord Est	Nord Est 13e	Accès Citoyen à la Culture, l'Education et au Sport	F2020S097	Animations de Proximité Oliviers A et autres territoires - Nord Est 13e
A	F2	292	Nord Est	Nord Est 13e	Board Spirit Marseille	F2020S208	Réappropriation du territoire par la mobilité et la pratique sportive - Malpassé Nord Est 13e
A	F2	295	Nord Est	Nord Est 13e	Centre de Culture Ouvrière	F2020S118	Animations de proximité - Centre Social St Jérôme Les Balustres La Renaude

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	296	Nord Est	Nord Est 13e	Centre de Culture Ouvrière	F2020T228	Plus belle ma Cité - Centre Social St Jérôme Les Balustres La Renaude
A	F2	301	Nord Est	Nord Est 13e	Ensemble Pour L'Innovation Sociale Educative Et Citoyenne	F2020T234	Animations de proximité - Centre Social Val Plan Bégudes
A	F2	305	Nord Est	Nord Est 13e	Léo Lagrange Méditerranée	F2020T218	Permanences de PFSP à la MPT Maurelle - Nord Est 13e
A	F2	306	Nord Est	Nord Est 13e	Multi-Passions	F2020T197	journees des minots
A	F2	310	Nord Est	Nord Est 14e	Accès Citoyen à la Culture, l'Education et au Sport	F2020R810	animations de proximite simiane visitation
A	F2	326	Nord Est	Nord Est 14e	Sud Side CMO	F2020R795	le haricot des flamants
A	F2	334	Nord Littoral		Lézarap'art	F2020N066	Ateliers de créations amateur, médiation et sensibilisation culturelle
A	F2	337	Nord Littoral	Nord Littoral Est	CNL Amicale de Campagne Lévêque	F2020O277	Un lieu au coeur du Vivre Ensemble pour l'émergence de la parole des habitants
A	F2	342	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Arts et Développement	F2020O210	apcv 2020 - un artiste, un quartier - projet de développement territorial, littoral nord est : consolat-savine
A	F2	343	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association le Jardin Partagé le Belvédère	F2020O234	Jardin partagé le Belvédère à la Viste
A	F2	345	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association Phénix Formation	F2020O053	Service de Proximité
A	F2	346	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association Phénix Formation	F2020O092	Alpha Parents
A	F2	348	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Arborescence	F2020O028	Site web collaboratif
A	F2	349	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Soutien à la Médiation et aux Antennes Juridiques	F2020N017	permanence d'accès au droit de la savine

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	350	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Centre de Culture Ouvrière	F2020O312	jardinons la savine en chœur - CS La Savine
A	F2	352	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020R352	maurelette solidaire - CS Saint Joseph
A	F2	353	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020O272	mediation sociale les crottes la cabucelle
A	F2	356	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020R028	De l'éducation à l'insertion MPT Olivier Bleu
A	F2	360	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020O248	Amélioration du cadre de vie MPT Olivier Bleu
A	F2	369	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association 3.2.1.	F2020L192	Démarche participative autour du journal Baguette Magique
A	F2	377	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association Socio Culturelle et Loisirs les Femmes du Plan d'Aoù 2	F2020L012	convivialité accueil écoute et orientation des familles
A	F2	378	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association Mahaba	F2020L100	développer et encadrer les pratiques musicales
A	F2	382	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020L005	Performance théâtre intergénérationnelle - CS Estaque
A	F2	384	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020L286	L'histoire et la mémoire comme levier d'émancipation et de la citoyenneté des publics - MPT Gd St-Antoine
A	F2	386	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	La Compagnie des Rêves Urbains	F2020L240	les ateliers urbains : la Castellane - la Bricarde
A	F2	389	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Nini Cabaret	F2020L134	Ateliers d'écriture et de chant (École Condorcet et bibliothèque de St André)

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	391	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Ensemble Télémaque	F2020L091	Sensibilisation à la musique contemporaine - Nord Littoral Ouest
A	F2	397	Tout Marseille		Cité de l'agriculture	F2020X066	Ensemble pour la transition des modèles agricoles et alimentaires
							TOTAL AXE 1

2) Des quartiers et des habitants qui participent, chacun à leur niveau, au développement économique et de l'emploi

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	216	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association d'Aides aux Populations Precaires et Immigrées	F2020K050	atelier de mobilisation par la confection textile
A	F2	217	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association d'Aides aux Populations Precaires et Immigrées	F2020K556	lever les freins pour accéder à l'offre du spe
A	F2	227	Centre et Sud	Grand Centre Ville	ASTI d'Aix-Marseille	F2020D065	action sociolinguistique
A	F2	282	La Ciotat		Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13	F2020A034	Chantiers Educatifs La Ciotat
A	F2	289	Nord Est	Nord Est 13e	MassaJobs	F2020T171	Faire le pont
A	F2	313	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social l'Agora	F2020S076	move (mobilisation et orientation vers l'emploi)
A	F2	322	Nord Est	Nord Est 14e	Coordination Pas Sans Nous 13 PACA	F2020R824	le tiers lieu des quartiers populaires les flamants

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	325	Nord Est	Nord Est 14e	Association Schebba Maison de la Femme	F2020R762	réduire la fracture numérique- 2 maisons digitales
A	F2	328	Nord Littoral		Association des Foyers et Ateliers de Prévention	F2020O181	Un atelier Mobile pour les plus vulnérables
A	F2	329	Nord Littoral		Centre d'Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social	F2020L288	Evaluer ses Compétences et Accéder à L'Emploi - Escal'Emploi - Territoire Nord Littoral
A	F2	344	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association pour la Cité des Arts de la Rue	F2020O228	Jardin de la cascade des Aygaldes, parcours nature et artistique
A	F2	359	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020O060	Environnement et cadre de vie à Campagne Lévêque - MPT Campagne Lévêque Saint-Louis
A	F2	368	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association 3.2.1.	F2020L093	Chantier du fait Main à la Castellane
A	F2	373	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Ass.des Equipements Collectifs Centre Social la Castellane	F2020L082	insertion sociale et économique des publics éloignés de l'emploi - CS La Castellane
A	F2	380	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Centre de Culture Ouvrière	F2020L248	animation insertion emploi Kallisté
A	F2	393	Septèmes les Vallons		Association pour la Gestion et l'Animation des Equipements Sociaux et Culturels Centre Social de la Gavotte Peyret	F2020E035	MOVE
A	F2	396	Tout Marseille		La Touline	F2020K915	Accompagnement dans l'orientation professionnelle et à l'emploi de la population la plus éloignée de l'emploi Filière Mer

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	410	Tout Marseille		Habitat Alternatif Social	F2020K116	Accompagner vers et dans l'emploi un public issue des bidonvilles et / ou réfugié
A	F2	419	Tout Marseille		Marseille Actions Développement Echange	F2020R227	Pôle d'Insertion Professionnelle par la Mobilité
A	F2	422	Tout Marseille		pole metropolitain pour l'entrepreneuriat	F2020W022	Animation d'un Pôle de l'entrepreneuriat en QPV dans les quartiers nords de Marseille
							TOTAL AXE 2

3) Une offre de logements améliorée et diversifiée dans les quartiers prioritaires, qui contribue à la remise en mouvement les parcours résidentiels des ménages

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	335	Nord Littoral		Lézarap'art	F2020O237	Biennale Petit Art Petit et préalables
A	F2	376	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association des Locataires du Plan d'Aou	F2020L107	aide et soutien aux locataires du plan d'aoû
A	F2	392	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association Unis-Cité Méditerranée	F2020L258	Les Médiaterre: accompagner les familles sur des problématiques liées à la précarité énergétique - Kalliste
							TOTAL AXE 3

4) Les moyens d'une résorption significative de l'habitat privé dégradé, dans les quartiers anciens comme dans les grandes copropriétés

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	253	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Section Bellevue / Clovis Hugues de la CLCV	F2020K068	Objectif logement
A	F2	288	Nord Est	Nord Est 13e	SOLIHA PROVENCE	F2020S223	Accompagnement des Habitants d'une copropriété dégradée - Parc Corot
A	F2	312	Nord Est	Nord Est 14e	Action Méditerranéenne pour l'Insertion Sociale par le Logement	F2020R311	participer à la dynamique sociale de maison blanche : accompagnement aux droits liés à l'habitat et à la copropriété
A	F2	317	Nord Est	Nord Est 14e	Economie Sociale et Familiale Services	F2020R732	action de prévention copropriétés fragiles : résidence la simiane / territoire nord-est 14°
A	F2	347	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Action Méditerranéenne pour l'Insertion Sociale par le Logement	F2020R506	participer à la dynamique sociale de la maurelette : accompagnement aux droits liés à l'habitat et à la copropriété
A	F2	374	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Action Méditerranéenne pour l'Insertion Sociale par le Logement	F2020N019	Accompagnement aux Droits Liés à l'Habitat et à la Copropriété à Kalliste
A	F2	387	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Projet de centre de santé communautaire marseillais	F2020L261	médiation santé au château en santé
A	F2	400	Tout Marseille		Compagnons Bâtisseurs Provence	F2020X004	Accompagner l'habiter en copropriétés dégradées
							TOTAL AXE 4

5) Le développement de l'offre de transports répondant aux enjeux de développement durable, au bénéfice d'une meilleure mobilité des habitants et d'une meilleur

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	233	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Collectif Vélos en Ville	F2020D073	Grand Centre-ville à Vélo
							TOTAL AXE 5

6) Une responsabilité partagée envers l'enfance et la jeunesse

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	211	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Cinémas du Sud Tilt	F2020K040	Cour(t)s-y vite ! Clubs de programmation et événement cinéma public
A	F2	212	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Les minots de Saint Charles... ou d'Ailleurs.	F2020K196	accompagnement des parents dans leur fonction éducative, se réappropriier le terrain
A	F2	213	Centre et Sud	Grand Centre Ville	A voix haute	F2020K123	Ateliers Sociolinguistiques
A	F2	214	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Organon art compagnie	F2020K143	belle de mai a l'assaut du ciel op2
A	F2	219	Centre et Sud	Grand Centre Ville	ANTHROPOS - CULTURES ASSOCIÉES	F2020K017	soutien aux parents d'élèves du cv: Korsec - Busserade et Saint Charles 2 - REP Quinet et Vaillant et Bellevue sur REP BDM

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	220	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Centre Baussenque	F2020D010	projet jeunesse CS Baussenque
A	F2	221	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Action de Solidarité de Marseille	F2020K092	Médiation, soutien scolaires et liens sociaux
A	F2	224	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Diaconale Protestante Marhaban	F2020K030	Activités sociales et linguistiques pour l'insertion des habitants du quartier Noailles/La Plaine
A	F2	225	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Afriki Djigui Théâtri	F2020K965	quartier d'or
A	F2	226	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Socio culturelle Familles en Action	F2020K046	passerelle jeunesse bel horizon-racati
A	F2	228	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Contact Club	F2020D014	referent pilote - tig : une alternative a la recidive
A	F2	229	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Contact Club	F2020D064	soutien a la motivation scolaire
A	F2	236	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Développement Urbain de Nouveaux Espaces Sociaux	F2020K352	Les petites dunes Noailles
A	F2	237	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020K019	secteur jeunes mpt kleber
A	F2	238	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020K806	action linguistique a insertion sociale – accueil periscolaire et insertion sociale (alis/apis) MPT Kleber
A	F2	239	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020K718	jeunes exclus du college MPT Kleber
A	F2	241	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13	F2020K022	Actions collectives citoyenne et territoriale (prévention des conduites à risques)

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	242	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020D136	Atelier Socio Linguistique et Fonction parentale MPT tivoli
A	F2	246	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K739	prevention jeunesse -pole jeunesse MPT National
A	F2	249	Centre et Sud	Grand Centre Ville	La Forêt en Papier	F2020K193	entre mots et images
A	F2	250	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Mom'Sud	F2020K946	La cabane : Un accueil innovant le soir après l'école/budget participatif
A	F2	252	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Point Sud	F2020D090	Loisirs Sportifs Educatifs dans le Centre Ville
A	F2	254	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Tout un monde	F2020K343	Parentalité et familles vulnérables : le déficit de la prévention précoce
A	F2	256	Centre et Sud	Grand Centre Ville	L'université du Citoyen	F2020K703	Ecoles et Collèges 2ème et 3ème - Accompagnement des parents délégués et des parents d'élèves
A	F2	257	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Comité Départemental UFOLEP 13	F2020K071	centre d'animations sportives (cas) de la busserade et velten
A	F2	258	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	L'oeil du loup	F2020H164	promouvoir l'égalité filles - garçons et prévenir les violences par le développement des compétences psycho- sociales
A	F2	265	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	F2020C141	secteur jeunes - cs escourtines
A	F2	266	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Centre de Culture Ouvrière	F2020C072	action familles cs château st loup /st thys
A	F2	267	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Centre de Culture Ouvrière	F2020C337	action jeunes - cs château st loup / st thys

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	268	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais	F2020C102	animation de réseau de professionnels et d'institutions du territoire sur la santé des jeunes
A	F2	269	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais	F2020H060	Favoriser l'amélioration de l'accès aux soins et de santé pour les jeunes entre 16 et 25 ans
A	F2	270	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Collège Roy d'Espagne - Quartiers Sud	F2020H209	plr: préparons la rentrée
A	F2	271	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Collège Roy d'Espagne - Quartiers Sud	F2020H324	se souder pour grandir
A	F2	272	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Entente Sportive Mazargues Judo	F2020H022	100 ceintures noires pour les années 2000
A	F2	273	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020C346	action jeunes
A	F2	274	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020C348	action famille (mieux vivre en famille et dans son quartier parentalité et citoyenneté) MPT VDH
A	F2	275	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020H018	actions familles - MPT hauts de mazargues
A	F2	279	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Terre Ludique	F2020C342	le jeu, média des rencontres enfance et jeunesse sur marseille sud
A	F2	280	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Vélo Club la Pomme Marseille	F2020C104	cité biker air bel
A	F2	286	Nord Est		Les Petits Débrouillards Paca	F2020T131	Sexpo dans les quartiers nord
A	F2	287	Nord Est		Plus Fort	F2020S322	reseau pour apprendre a vivre ensemble developpement des competences psychosociales

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	291	Nord Est	Nord Est 13e	ASTI d'Aix-Marseille	F2020T078	atelier sociolinguistique
A	F2	293	Nord Est	Nord Est 13e	Centre de Culture Ouvrière	F2020S051	Action famille - Centre Social St Jérôme Les Balustres La Renaude
A	F2	294	Nord Est	Nord Est 13e	Centre de Culture Ouvrière	F2020S052	Action Jeunes - Centre Social St Jérôme Les Balustres La Renaude
A	F2	298	Nord Est	Nord Est 13e	Centre Social et Culturel de La Garde	F2020T049	Action Jeunes - Centre Social La Garde
A	F2	300	Nord Est	Nord Est 13e	Comité Départemental de Tennis de Table des Bouches du Rhône	F2020T203	Ping Solidarité - Facteur d'inclusion sociale
A	F2	302	Nord Est	Nord Est 13e	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020T219	Action Famille - Centre Social Les Lilas
A	F2	303	Nord Est	Nord Est 13e	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020T220	Action Jeunes - Centre Social Les Lilas
A	F2	304	Nord Est	Nord Est 13e	Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13	F2020R408	insertion socio-professionnelle - chantiers éducatifs 13 eme
A	F2	307	Nord Est	Nord Est 14e	Association les Mico	F2020R771	prevention des conduites a risques
A	F2	308	Nord Est	Nord Est 14e	Association Femmes Familles Font vert	F2020R407	vers de bonnes pratiques alimentaires
A	F2	309	Nord Est	Nord Est 14e	Athlétic Sport Busserine	F2020R404	animations et actions de proximite
A	F2	311	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020R724	accueil soir et we - CS Flamants

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	315	Nord Est	Nord Est 14e	Comité d'Animation et d'Intérêt du Relais Nature de Saint Joseph	F2020R077	le printemps s'invite au relais nature
A	F2	318	Nord Est	Nord Est 14e	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020R004	action jeunes - cs st joseph
A	F2	319	Nord Est	Nord Est 14e	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020R003	action familles - cs st joseph
A	F2	320	Nord Est	Nord Est 14e	Itinérances / Pôle 164	F2020R741	vers une dynamique de quartier : rencontres et ateliers
A	F2	324	Nord Est	Nord Est 14e	Association Schebba Maison de la Femme	F2020S063	action parent relais - collège/quartier/famille
A	F2	330	Nord Littoral		Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône Centre de Pédagogie Familiale	F2020L090	Café des Parents : Accompagner les parents dans les phases de transition de la petite enfance à l'adolescence - Nord Littoral
A	F2	333	Nord Littoral		Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public des Bouches du Rhône	F2020O193	pep'titous écoles maternelles solidarité 2 et maurelette
A	F2	336	Nord Littoral		Sigma Formation	F2020L055	itinéraire personnalisé d'accès à la qualification (IPAQ)
A	F2	341	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Amicale CNL du Clos Des Figuiers	F2020O191	Aide aux devoirs - ateliers informatiques
A	F2	351	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône Centre de Pédagogie Familiale	F2020O151	Prévenir les situations de violence

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	354	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020U035	les matinales de formation citoyennes
A	F2	357	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020R029	Santé MPT Olivier Bleu
A	F2	358	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020R030	Parentalité MPT Olivier Bleu
A	F2	361	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Les Petits Débrouillards Paca	F2020R733	sciences dans le quartier du castellas
A	F2	364	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Tennis Club Fête le Mur Marseille	F2020O299	Cité CapTennis
A	F2	365	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Terre Ludique	F2020O106	Pôle Ludique des enfants et jeunes des Crottes
A	F2	366	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Toujours Plus Haut	F2020O305	La convivialité aux Aygalades
A	F2	367	Nord Littoral	Nord Littoral Est	L'université du Citoyen	F2020O276	Ecoles 15ème : Accompagnement des parents d'élèves et des parents délégués
A	F2	370	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association Loisir Sport Culturel du Bassin de Séon	F2020L015	Projet de prévention jeunesse par le sport (football au féminin et masculin) et les loisirs
A	F2	371	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association sportive et culturelle du Littoral	F2020L292	projet éducatif à la castellane
A	F2	372	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Ass.des Equipements Collectifs Centre Social la Castellane	F2020L080	actions jeune (prévention médiation scolarité) - CS la Castellane
A	F2	375	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association Sportive et Culturelle la Castellane	F2020L101	Projet Jeunes Culture
A	F2	379	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Centre de Culture Ouvrière	F2020L066	Actions familles (femmes familles citoyennete intergénérationnelle) - CS La Bricarde

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	383	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020L009	Actions familles (adultes familles) - CS Estaque
A	F2	385	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Léo Lagrange Méditerranée	F2020N028	prévention et dynamique d'actions avec le collège jean moulin - CS kallisté
A	F2	388	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Les Petits Débrouillards Paca	F2020L200	la science s'invite dans les quartiers : castellane et notre dame limite - Nord Littoral Ouest
A	F2	390	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Point Sud	F2020L167	Club jeunes citoyens 16ème
A	F2	395	Tout Marseille		parcours le monde - Sud Est	F2020W033	OSEZ L'INTERNATIONAL 2020 - AMP
A	F2	398	Tout Marseille		Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	F2020V086	Lutte contre les inégalités scolaires de jeunes et apprentissage du FLE autour de la scolarité pour les parents d'enfants scolarisés à Marseille. Colocations de jeunes étudiants au profit des habitant des quartiers prioritaires.
A	F2	405	Tout Marseille		Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des bouches du	F2020D272	Education pour la santé nutritionnelle, bucco dentaire, hygiène, rythmes de vie et usage des écrans dans les QPV marseillais.
A	F2	408	Tout Marseille		Groupe SOS Solidarités	F2020R386	TAPAJ Marseille (Travail Alternatif Payé A la Journée)
A	F2	411	Tout Marseille		Information Marseille Accueil Jeunes Ecoute Santé	F2020K504	Déploiement du PAEJ au sein des QPV de Marseille
A	F2	413	Tout Marseille		Institut Télémaque	F2020V122	Au cœur du parcours

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	417	Tout Marseille		Mouvement Français pour le Planning Familial	F2020D052	Initiation à la mise en œuvre d'activités permettant de développer les compétences psychosociales (CPS) et l'égalité filles garçons auprès de nouvelles écoles à Marseille
A	F2	418	Tout Marseille		Mouvement Français pour le Planning Familial	F2020D004	Genre Ecoute et sexualités: accompagnement des professionnel-le-s tout Marseille
A	F2	423	Tout Marseille		Plus Fort	F2020D273	reseau pour apprendre a vivre ensemble developpement des competences psychosociales
							TOTAL AXE 6

7) Une action publique qui s'adapte à la diversité des publics des quartiers prioritaires, tout en valorisant leurs atouts

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	232	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre Social Mer et Colline	F2020H041	Point d'appui
A	F2	245	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K952	accompagnement des publics éloignés des services publics mpt belle de mai
A	F2	260	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	L'âge d'or de la Cayolle	F2020H301	favoriser la mixité sociale
A	F2	278	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Plus Fort	F2020C095	tous différents tous importants développement des compétences psychosociales

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	297	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Social de Malpassé	F2020S312	Point d'Appui et d'Accès aux Droits des Etrangers 13e (PAADE) - Centre Social Malpassé
A	F2	321	Nord Est	Nord Est 14e	Coordination Pas Sans Nous 13 PACA	F2020R735	développer les solidarités humaines et territoriales par le déploiement des tables de quartiers
A	F2	323	Nord Est	Nord Est 14e	Association Schebba Maison de la Femme	F2020R036	pouvoir d'agir 2020 promouvoir les liens sociaux paternelle
A	F2	327	Nord Est	Nord Est 14e	Vision de Femmes	F2020S084	actions citoyennes/femmes actives
A	F2	331	Nord Littoral		Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône Centre de Pédagogie Familiale	F2020O059	Femmes Santé Sexualité si on en parlait - Nord Littoral
A	F2	332	Nord Littoral		Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône Centre de Pédagogie Familiale	F2020O175	Femmes ressources
A	F2	355	Nord Littoral	Nord Littoral Est	La Criatura	F2020O214	Atout Genre(s)
A	F2	404	Tout Marseille		Centre D'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Phocéennes	F2020U009	Informations collectives
A	F2	409	Tout Marseille		Groupe de coopération Sociale et Médico Sociale Marseillaise en Santé Mentale et Habitat	F2020D227	Réseaux Santé Mentale et logement - RSML

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles
Incitta

A	F2	412	Tout Marseille			F2020D217	qualification des acteurs à la question de la santé mentale en contexte de précarité
A	F2	414	Tout Marseille		Logements et Gestion Immobilière pour la Région Méditerranéenne (LOGIREM)	F2020D127	Situations extraordinaires, logements ordinaires
A	F2	415	Tout Marseille		Médecins du Monde	F2020D050	dispositif tout marseille d'accès aux soins des publics précaires
A	F2	416	Tout Marseille		Médecins du Monde	F2020D275	Dispositif PASS de ville Marseille
A	F2	421	Tout Marseille		Nucleus	F2020D278	LE GOÛT DES CHOSES
A	F2	424	Tout Marseille		Association Vol Plané	F2020R800	ACTION CULTURELLE : LE GROUPE MIROIR
							TOTAL AXE 7

8) Le retour du droit dans les quartiers prioritaires, symbole et « preuve » de l'investissement de la puissance publique et condition de rénovation de la vie citoyenne

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action
A	F2	215	Centre et Sud	Grand Centre Ville	L'An 02	F2020K078	Mobilisation d'un collectif d'habitants au niveau du 3eme arrondissement sur le modèle du community organizing canadien (Suite de l'Atelier Populaire d'Urbanisme du 3eme)

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	222	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Action de Solidarité de Marseille	F2020K090	Accompagnement Administratif et inclusion sociale et numérique
A	F2	223	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association de Développement d'Entreprises Locales d'Insertion Economique et Sociale	F2020D038	Prévention de rue auprès des enfants de moins de 13 ans / Fonction Ressource Parentale
A	F2	244	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K916	Réseau d'échanges réciproques de savoirs MPT Panier
A	F2	251	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Mot à mot	F2020K023	agir pour l'inclusion sociale et lutte contre les discriminations
A	F2	259	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Anonymal	F2020C305	accompagnement conseils citoyens marseille 11 et 12
A	F2	262	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	ANTHROPOS - CULTURES ASSOCIÉES	F2020C321	renforcer le pouvoir d'agir des professionnels et des parents en faveur du vivre ensemble sur le quartier air bel
A	F2	299	Nord Est	Nord Est 13e	Centre Social et Culturel de La Garde	F2020T126	MédiaLab Citoyen - Centre Social La Garde
A	F2	314	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social Familial Saint Gabriel Canet Bon Secours	F2020R357	tables de quartier cs st gabriel
A	F2	316	Nord Est	Nord Est 14e	Economie Sociale et Familiale Services	F2020R044	ateliers administratifs : faire valoir ses droits - permanence appui administratif / territoire nord-est 14°
A	F2	338	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association Valnatureal	F2020O294	Tous unis pour un meilleur cadre de vie à Valnatureal

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles

A	F2	339	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Ass. Culturelle Amazigh Marseille	F2020O032	Animation Socioculturelle
A	F2	340	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Ass. Culturelle Amazigh Marseille	F2020O212	A Citoyenneté égale
A	F2	362	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Marseille Actions Développement Echange	F2020R099	projet social bassens en avant toute 2020
A	F2	363	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Malezi Ya Lewo	F2020O300	Soutien aux femmes en situation de monoparentalité
A	F2	381	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Centre D'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Phocéennes	F2020L045	Permanences d'informations juridiques - BSP Bricarde
A	F2	394	Septèmes les Vallons		Association pour la Gestion et l'Animation des Equipements Sociaux et Culturels Centre Social de la Gavotte Peyret	F2020E051	CONSEIL CITOYEN GAVOTTE PEYRET
A	F2	399	Tout Marseille		Association de Soutien à la Médiation et aux Antennes Juridiques	F2020U017	Dispositif marseillais d'accès au droit et de médiation
A	F2	401	Tout Marseille		Champ contre champ	F2020V019	VIES EN CHANTIERS
A	F2	402	Tout Marseille		Champ contre champ	F2020V115	Vivre Ensemble le Mouvement
A	F2	403	Tout Marseille		Centre d'Accès au Droit des Etrangers	F2020U010	Accès au droit des étrangers et au droit de la nationalité
A	F2	406	Tout Marseille		Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020U066	Tous égaux, tous différents / Semaine de prévention des discriminations liées à l'origine
A	F2	407	Tout Marseille		Femmes Afrique Méditerranée	F2020U057	la négrophobie ce racisme invisible

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 1 - Subventions annuelles
Fédération

A	F2	420	Tout Marseille		départementale du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples	F2020U008	Plan de prévention et de lutte contre le racisme et les discriminations
							TOTAL AXE 8

TOTAL ANNEXE FINANCIERE 1

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
 Contrat de Ville Marseille Provence
 Annexe financière 1 - Subventions annuelle

motion de la

Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
3 000 €
22 000 €
500 €
3 000 €
5 000 €
3 000 €
2 500 €
4 000 €
5 000 €
5 383 €

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

6 000 €
2 000 €
5 000 €
3 000 €
3 000 €
5 000 €
7 000 €
3 000 €
4 000 €
12 500 €
9 000 €
3 000 €
3 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

3 000 €
3 000 €
1 400 €
6 000 €
2 000 €
9 000 €
9 000 €
1 500 €
8 000 €
4 000 €
14 000 €
2 000 €
2 000 €
10 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

2 000 €
3 000 €
1 000 €
4 000 €
5 000 €
4 500 €
5 000 €
1 500 €
3 000 €
5 000 €
2 000 €
2 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
 Contrat de Ville Marseille Provence
 Annexe financière 1 - Subventions annuelle

2 500 €
5 000 €
239 283 €



Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
5 000 €
6 000 €
2 000 €
3 000 €
4 000 €
13 150 €
7 500 €

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

2 000 €
10 000 €
5 000 €
4 000 €
2 000 €
3 000 €
3 000 €
18 000 €
2 000 €
6 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
 Contrat de Ville Marseille Provence
 Annexe financière 1 - Subventions annuelle

10 000 €
7 500 €
12 000 €
125 150 €



Montan subvention Métropole Aix Marseille Provence
3 000 €
1 500 €
1 500 €
6 000 €



Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
3 000 €
6 000 €
2 000 €
4 000 €
3 000 €
2 500 €
20 000 €
15 000 €
55 500 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

ure intégration

Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
4 900 €
4 900 €



Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
5 000 €
5 000 €
4 500 €
3 000 €
11 000 €

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

3 000 €
3 500 €
3 500 €
2 000 €
3 000 €
5 000 €
3 500 €
14 000 €
2 000 €
2 000 €
2 000 €
2 500 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

2 000 €
2 000 €
7 000 €
2 000 €
3 000 €
5 000 €
13 000 €
9 000 €
2 000 €
3 000 €
5 500 €
5 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

3 000 €
4 000 €
3 000 €
4 500 €
2 000 €
2 000 €
4 000 €
4 000 €
1 700 €
2 500 €
3 000 €
6 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

3 000 €
4 000 €
4 000 €
5 000 €
3 000 €
6 000 €
10 000 €
3 000 €
2 000 €
2 500 €
5 000 €
4 500 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

5 000 €
2 800 €
6 000 €
5 000 €
3 000 €
4 000 €
3 000 €
13 500 €
1 000 €
2 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

5 000 €
3 000 €
10 600 €
5 000 €
3 000 €
2 000 €
2 000 €
3 000 €
2 500 €
3 000 €
11 500 €
5 000 €
12 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

3 500 €
3 500 €
2 500 €
7 500 €
8 500 €
45 547 €
15 700 €
50 000 €
26 600 €
5 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
 Contrat de Ville Marseille Provence
 Annexe financière 1 - Subventions annuelle

18 000 €
8 500 €
6 000 €
538 447 €



Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
3 000 €
3 000 €
2 000 €
4 000 €

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

9 000 €
10 000 €
5 000 €
2 000 €
4 500 €
4 000 €
5 000 €
5 000 €
10 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

5 500 €
5 000 €
5 000 €
5 000 €
4 000 €
3 500 €
94 500 €



Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
2 500 €

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

7 000 €
10 000 €
3 500 €
4 150 €
3 000 €
3 500 €
2 500 €
18 249 €
4 000 €
1 500 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

5 000 €
2 000 €
5 000 €
1 000 €
3 500 €
1 500 €
41 000 €
5 000 €
3 000 €
56 000 €
10 000 €
5 000 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 janvier 2020

Subvention Métropole Aix Marseille Provence - Appel à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 1 - Subventions annuelle

2 000 €

199 899 €

1 263 679 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020
Contrat de Ville Marseille Provence
Annexe financière 2

Axe 1 : Une vie locale qui s'appuie sur un cadre de vie rénové, des espaces publics réappropriés et l'accès à une offre de services (sociale, culturelle, sportive, de promotion de la s

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	11	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre de Culture Ouvrière	F2020D141	actions participatives jardinées sur l'ilot velten et le quartier de belsunce cs velten	8 000 €
A	F1	15	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fraternité Belle de Mai	F2020K060	La Fraternité se cultive - Jardin durable	7 000 €
A	F1	17	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fraternité Belle de Mai	F2020K972	inclusion sociale et numerique	10 000 €
A	F1	22	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020D022	Maison de Services Au Public Marseille - Le Panier	53 700 €
A	F1	26	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association la Paix	F2020K341	Belsunce monde (1ère année) : Voir émerger les possibles	5 000 €
A	F1	29	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Médiance 13	F2020K041	maison de services au public st mauront la villette	10 000 €
A	F1	30	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Médiance 13	F2020D088	Accompagnement des familles de Noailles	3 000 €
A	F1	31	Centre et Sud	Grand Centre Ville	META 2	F2020K105	paup : parcours artistique urbain participatif	5 000 €
A	F1	37	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Arts et Développement	F2020C037	apcv 2020 – ateliers de rue / benza – phase d'approfondissement.	3 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	43	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Centre Social de la Capelette	F2020C003	pôle enfance famille - cs capelette	3 000 €
A	F1	47	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Centre D'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Phocéén	F2020C048	permanences juridiques quartiers sud	5 000 €
A	F1	50	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020C094	maison de services au public (ex plate-forme de services publics) de la vallée de l'huveaune	36 000 €
A	F1	52	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020H254	point information service public (pisp) - hauts de mazargues	5 115 €
A	F1	56	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Vallée de l'Huveaune Rugby club Marseille	F2020C105	rugby et lien social	5 000 €
A	F1	57	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Vélo Club la Pomme Marseille	F2020C121	vivons le sport et le jeu ensemble à pont de vivaux	2 500 €
A	F1	61	La Ciotat		Médiance 13	F2020A036	MAISON DE SERVICES AU PUBLIC LA CIOTAT MATAGOTS	7 500 €
A	F1	67	Nord Est	Nord Est 13e	Voisinmalin	F2020T244	Campagnes de porte à porte pour les habitants de la Rose	5 000 €
A	F1	71	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon	F2020T070	Vive la colline de Frais Vallon - Centre Social Frais Vallon	2 000 €
A	F1	74	Nord Est	Nord Est 13e	Centre de Culture Ouvrière	F2020S050	Maison de Services Publics Malpassé - MSAP	26 000 €
A	F1	85	Nord Est	Nord Est 13e	La Massabielle	F2020S091	Activités Culturelles et Sportives au Cœur de la Cité	4 000 €
A	F1	88	Nord Est	Nord Est 13e	Les Petits Débrouillards Paca	F2020S040	Cités débrouillardes et sciences dans les quartiers de La Rose, Petit Séminaire et St-Jérôme	11 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	93	Nord Est	Nord Est 14e	Rap'N Boxe	F2020R793	insertion et education par la boxe	5 000 €
A	F1	98	Nord Est	Nord Est 14e	Association Femmes Familles Font vert	F2020R714	animation sociale pour les familles de font-vert et des environs	3 000 €
A	F1	100	Nord Est	Nord Est 14e	Association Développement Culture d'Outre Mer et de son Expression Artistique en Métropole	F2020R769	apvc 2020 nord est : melting-pot :diversité culturelle dans les quartiers du grand saint barthélémy	2 000 €
A	F1	103	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020S218	animation et développement local par l'environnement - mfa	3 000 €
A	F1	109	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2020R032	vie sociale et citoyenne cs la paternelle	8 500 €
A	F1	119	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social Familial Saint Gabriel Canet Bon Secours	F2020R206	tremplins cs st gabriel	4 000 €
A	F1	122	Nord Est	Nord Est 14e	Comité Mam'Ega	F2020S060	mémoire identité territoire	3 000 €
A	F1	124	Nord Est	Nord Est 14e	Léo Lagrange Méditerranée	F2020R043	plate-forme de services publics bon secours - st gabriel rosiers	40 000 €
A	F1	125	Nord Est	Nord Est 14e	Les Petits Débrouillards Paca	F2020R216	cités débrouillardes et sciences dans les quartiers de st joseph	4 000 €
A	F1	127	Nord Est	Nord Est 14e	Médiance 13	F2020R541	maison de services au public massalia	7 000 €
A	F1	131	Nord Littoral		Cinémarseille	F2020O077	la grande aventure du cinéma	9 000 €
A	F1	133	Nord Littoral		Léo Lagrange Méditerranée	F2020O029	Point d'appui et d'accès aux droits des Etrangers (PAADE) 15ème	13 000 €
A	F1	136	Nord Littoral		Marseille Nord HandBall	F2020R367	Belles Hand Sport - Handfit	5 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	137	Nord Littoral	Nord Littoral Est	La Cité, espace de récits communs	F2020L148	Faisons l'histoire à Ruisseau Mirabeau	4 000 €
A	F1	142	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O011	Actions Sport à la Viste - aga csc del Rio	12 200 €
A	F1	143	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O033	Point Information Service Public (PISP) - aga csc del Rio	5 000 €
A	F1	152	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020O035	Msap de Bougainville	45 450 €
A	F1	153	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020O290	PASSERELLE AUX SOINS A LA SANTE à Consolat - CS Les Musardises	17 000 €
A	F1	162	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Groupe et Compagnie Grenade- Josette Baiz	F2020L031	Chorégraphie Danse (Josette Baiz) - Castellane-Bricarde	11 500 €
A	F1	163	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Accueil et Rencontres	F2020N002	Vivre Ensemble à Terre Nouvelle	6 500 €
A	F1	164	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Les rudologistes associés	F2020L279	Animation, accompagnement et développement du jardin collectif de la Jougarelle	9 000 €
A	F1	165	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Accueil et Rencontres	F2020L293	Développement et animation du jardin de Kalliste et du jardin des Aures	12 000 €
A	F1	171	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Centre de Culture Ouvrière	F2020L064	Point d'Information Service Public (PISP) - CS La Bricarde	3 000 €
A	F1	175	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020L099	Les jardins partagés - CS la Solidarité	3 000 €
A	F1	182	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Léo Lagrange Méditerranée	F2020N026	implications habitants partenaires espace citoyens - CS kallisté	8 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	190	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Régie Services Nord Littoral	F2020L060	Jardin collectif de la Bricarde	3 000 €
A	F1	207	Tout Marseille		Association Galère	F2020U011	« Marseille Ouvre-Toi ! »	15 000 €
A	F1	208	Tout Marseille		Léo Lagrange Méditerranée	F2020U005	Animation du Réseau des PARADS AMP	5 000 €
TOTAL AXE 1								482 965 €

2) Des quartiers et des habitants qui participent, chacun à leur niveau, au développement économique et de l'emploi

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	2	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Centre Baussenque	F2020D008	mobilisation orientation vers l'emploi (MOVE) cs Baussenque	13 150 €
A	F1	12	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre d'Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social	F2020D020	action linguistique insertion sociale -priorite femme (alis)	3 000 €
A	F1	18	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Groupe d'Educateurs pour l'insertion des jeunes	F2020K309	Accompagnement à l'insertion professionnelle pour les jeunes gravement marginalisés sur le Grand-Centre ville de Marseille	7 000 €
A	F1	27	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Les mécanos du coeur	F2020K825	Appui à la gestion maîtrisée de l'entretien des automobiles par leurs propriétaires	6 000 €
A	F1	40	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association du Centre Socio-Culturel du Roy d'Espagne	F2020H046	mobilisation orientation vers l'emploi (move)	13 150 €
A	F1	78	Nord Est	Nord Est 13e	Centre Social et Culturel de La Garde	F2020T050	Mobilisation Vers l'Emploi (Move) - Centre Social La Garde	13 150 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	115	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social Familial Saint Gabriel Canet Bon Secours	F2020R251	move: mobilisation orientation vers emploi- cs st gabriel	13 150 €
A	F1	120	Nord Est	Nord Est 14e	Centre d'Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social	F2020R746	mobilisation orientation vers l'emploi -move	5 706 €
A	F1	129	Nord Littoral		Ass.des Equipements Collectifs Centre Social la Castellane	F2020L075	Mobilisation orientation vers l'emploi (MOVE) - CS La Castellane	13 150 €
A	F1	130	Nord Littoral		Centre de Culture Ouvrière	F2020L083	mobilisation, orientation vers L'Emploi (MOVE) - CCO territoire nord littoral	13 150 €
A	F1	141	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O013	Actions jeunes - aga csc del Rio	3 500 €
A	F1	145	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O251	Mobilisation, orientation vers l'emploi (MOVE) - aga csc del Rio	10 000 €
A	F1	149	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Croix Rouge Insertion - Impulse Toit	F2020O098	Renforcer l'emploi et développer la synergie des habitants dans le 15ème	3 000 €
A	F1	200	Tout Marseille		Association pour le Droit à l'Initiative Economique	F2020K717	Promotion de l'offre de microcrédit et d'accompagnement de l'Adie destinée aux porteurs d'un projet d'emploi, indépendant et salarié, des quartiers prioritaires de Marseille	8 000 €
A	F1	203	Tout Marseille		Centre d'Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social	F2020K983	Socle pour une Employabilité et une Embauche Durable - SPEED EMPLOI	5 000 €

Subventions Aix Marseille - Appelle à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	204	Tout Marseille	Association Départ	F2020W026	Des Etoiles et des	3 000 €
TOTAL AXE 2							133 106 €

3) Une offre de logements améliorée et diversifiée dans les quartiers prioritaires, qui contribue à la remise en mouvement les parcours résidentiels des ménages

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	35	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Recyclodrome	F2020K038	ressourcerie éco-solidaire à noailles	2 000 €
A	F1	41	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Agir Ensemble pour le Logement en Huveaune	F2020C014	point écoute logement	6 000 €
A	F1	188	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Médiance 13	F2020L030	permanences administratives kallisté, granière, solidarité	3 000 €
TOTAL AXE 3								11 000 €

4) Les moyens d'une résorption significative de l'habitat privé dégradé, dans les quartiers anciens comme dans les grandes copropriétés

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	5	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Compagnons Bâisseurs Provence	F2020D044	Ateliers de Quartiers 1e/2e/3e - Noailles & Belle de Mai	20 000 €
A	F1	59	La Ciotat		Compagnons Bâisseurs Provence	F2020A072	Auto réhabilitation accompagnée sur le territoire de La Ciotat	12 000 €
TOTAL AXE 4								32 000 €

5) Le développement de l'offre de transports répondant aux enjeux de développement durable, au bénéfice d'une meilleure mobilité des habitants et d'une meilleure

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	28	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Maison de l'Emploi	F2020K096	Accompagnement à la mobilité des habitants du QPV de Saint Mauront Parc Bellevue	7 500 €
A	F1	62	Marignane		Transport Mobilité Solidarité	F2020B027	Mobilité pour l'emploi et le développement économique	9 000 €
A	F1	63	Marignane		Transport Mobilité Solidarité	F2020B029	Accompagnement social des publics QPV de Marignane vers l'emploi par la mobilité	2 000 €
A	F1	178	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Formation et Métier	F2020L046	Travailler la mobilité en préparant le permis de conduire à Castellane / Bricarde	22 000 €
A	F1	187	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Maison de l'Emploi	F2020L276	accompagnement à la mobilité des habitants des QPV de la Castellane la Bricarde	6 500 €
TOTAL AXE 5								47 000 €

6) Une responsabilité partagée envers l'enfance et la jeunesse

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
------------------------	--------------------	--------------------	------------------	----------------------	---------------------	------------	----------------------	---

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	1	Centre et Sud	Grand Centre Ville	A voix haute	F2020K113	Français pour l'autonomie	8 000 €
A	F1	3	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Centre Baussenque	F2020D012	Atelier sociaux linguistiques CS Baussenque	6 500 €
A	F1	4	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Centre Baussenque	F2020D011	action famille CS Baussenque	10 000 €
A	F1	6	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Contact Club	F2020D062	espace accueil velten	12 000 €
A	F1	7	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Contact Club	F2020D015	espace accueil astouin	22 000 €
A	F1	8	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Association Contact Club	F2020D061	espace accueil convalescents	21 500 €
A	F1	10	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre de Culture Ouvrière	F2020D184	accompagnement à la parentalité et aux enjeux de la citoyenneté cs velten	5 000 €
A	F1	13	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Destination Familles	F2020D076	Créer des conditions de réussite des enfants de Noailles/habiter sa ville	29 500 €
A	F1	14	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020K020	espace familles MPT Kleber	6 000 €
A	F1	16	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fraternité Belle de Mai	F2020K971	La Fraternité en question avec les jeunes	6 500 €
A	F1	19	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13	F2020K021	Insertion socio professionnelle - chantiers éducatifs centre ville	6 000 €
A	F1	20	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K012	Inclusion des adultes et des familles mpt belle de mai	6 000 €
A	F1	21	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K014	Pour une alternative à l'exclusion mpt belle de mai	4 000 €
A	F1	23	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020K838	Partage Festif des savoirs	6 500 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	24	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020D025	Animation du gymnase Leca MPT Panier	2 000 €
A	F1	25	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2020D027	Actions Familles - MPT Panier	6 500 €
A	F1	32	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Mot à mot	F2020K724	Passerelles langagières	5 000 €
A	F1	33	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Mot à mot	F2020K182	Passerelles écolières ASL	2 000 €
A	F1	34	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Petitapeti	F2020D160	Grandir Ici	15 500 €
A	F1	36	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Fouque	F2020H300	unité de mobilisation et d'orientation	7 000 €
A	F1	39	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Bibliothèque de la Capelette	F2020C021	accroche lecture	3 000 €
A	F1	45	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Centre Social de la Capelette	F2020C006	actions jeunes - cs capelette	2 000 €
A	F1	46	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais	F2020C128	améliorer la prévention collective santé des adolescents et des jeunes entre 11 et 25 ans	3 000 €
A	F1	48	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020C029	chantier de lecture	3 000 €
A	F1	49	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13	F2020C012	chantiers 9ème-10ème- 11ème	6 000 €
A	F1	51	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020H019	action jeunes MPT hauts de mazargues	6 000 €
A	F1	53	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	La Forêt en Papier	F2020C015	lire dans le grand sud huveaune	5 000 €
A	F1	54	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Départementale des Francas des Bouches du Rhône	F2020C309	manger en conscience grand sud huveaune	2 000 €
A	F1	55	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	SC CAYOLLE	F2020H247	prevention par le sport	5 000 €

Subventions Aix Marseille - Apples à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	64	Nord Est		Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée	F2020T027	Quartiers Livres Nord Est	10 000 €
A	F1	68	Nord Est	Nord Est 13e	Sport dans la ville	F2020T260	Animation d'un centre sportif et développement des différents programmes portés par Sport dans la Ville	6 000 €
A	F1	69	Nord Est	Nord Est 13e	Arts et Développement	F2020T038	APCV 2020 – Ateliers artistiques de rue – Développement territorial - 13ème arr.	4 000 €
A	F1	70	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon	F2020T042	Action Jeunes - Centre Social Frais Vallon	8 000 €
A	F1	72	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon	F2020T125	Accueils du soir - Centre Social Frais Vallon	3 000 €
A	F1	73	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon	F2020T133	Action Famille - Centre Social Frais Vallon	4 000 €
A	F1	75	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Social de Malpassé	F2020S017	Action Famille - Centre Social Malpassé	4 000 €
A	F1	76	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Social de Malpassé	F2020S021	Ateliers sociolinguistiques et numériques - Centre Social Malpassé	5 000 €
A	F1	77	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Social de Malpassé	F2020S020	Animation Jeunes - Centre Social Malpassé	9 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	80	Nord Est	Nord Est 13e	Centre Social Saint Just - la Solitude	F2020S056	Action Famille - Centre Social St Just La Solitude	10 000 €
A	F1	81	Nord Est	Nord Est 13e	Centre Social Saint Just - la Solitude	F2020S203	Apprentissage linguistique à visée éducative et parentale - Centre Social St Just La Solitude	5 000 €
A	F1	82	Nord Est	Nord Est 13e	Ensemble Pour L'Innovation Sociale Educative Et Citoyenne	F2020T061	Action Famille - Centre Social Val Plan Bégudes	10 000 €
A	F1	83	Nord Est	Nord Est 13e	Ensemble Pour L'Innovation Sociale Educative Et Citoyenne	F2020T064	Action Jeunes - Centre Social Val Plan Bégudes	5 000 €
A	F1	84	Nord Est	Nord Est 13e	Ensemble Pour L'Innovation Sociale Educative Et Citoyenne	F2020T163	Action Famille - MPT Echelle 13	3 000 €
A	F1	86	Nord Est	Nord Est 13e	La Massabielle	F2020T132	Fraternité et citoyenneté au cœur de la cité	5 000 €
A	F1	87	Nord Est	Nord Est 13e	Les Petits Débrouillards Paca	F2020T034	Sciences dans le quartier de Malpassé St Just	8 000 €
A	F1	89	Nord Est	Nord Est 13e	Provence VTT	F2020T028	Animations Sportives de Proximité 13ème (ASP 13)	5 000 €
A	F1	94	Nord Est	Nord Est 14e	Association du grand Canet	F2020R799	action éducative du centre social du grand canet avec les acteurs du territoire - CS Grand Canet	5 000 €
A	F1	95	Nord Est	Nord Est 14e	Association du grand Canet	F2020R797	action parentalité vies de mères, vies de femmes au grand canet - CS Grand Canet	7 000 €
A	F1	96	Nord Est	Nord Est 14e	Association du grand Canet	F2020R798	action jeunesse: dynamique jeunesse sur le territoire du grand canet - CS Grand Canet	6 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	97	Nord Est	Nord Est 14e	Arts et Développement	F2020R362	apcv 2020 – ateliers artistiques de rue – développement territorial - 14ème arr.	19 000 €
A	F1	99	Nord Est	Nord Est 14e	Association pour la Promotion de Passerelle	F2020S007	du collectif jeunes à passerelle	5 500 €
A	F1	101	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020S069	animation familles et vie locale - MFA	10 000 €
A	F1	104	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020S310	Education et animation de rue- mfa	2 000 €
A	F1	105	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020R395	accueil prévention jeunesse- mfa	4 000 €
A	F1	106	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020R412	animation familles - CS Flamants	5 000 €
A	F1	108	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2020R026	actions de prevention pour la jeunesse cs la paternelle	3 000 €
A	F1	110	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2020R106	de l'animation a la parentalite a st joseph - cs la paternelle	2 000 €
A	F1	111	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2020R033	actions interventions pour favoriser l'education partagee - cs la paternelle	4 000 €
A	F1	112	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social l'Agora	F2020S071	actions familles et territoires (ex-enf familles, etc)	12 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	113	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social l'Agora	F2020S330	prévention décrochage, réussite et socialisation	3 000 €
A	F1	117	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social Familial Saint Gabriel Canet Bon Secours	F2020R084	soutien à la parentalité et coéducation (regroupement soutien parentalité, projet éducatif local et du collège au lycée)	22 061 €
A	F1	118	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social Familial Saint Gabriel Canet Bon Secours	F2020R088	prévention jeunes (regroupement prévention jeunes, arnavaux ii et marronniers)	8 000 €
A	F1	121	Nord Est	Nord Est 14e	Comité Mam'Ega	F2020S058	carrefour autour du livre	5 500 €
A	F1	123	Nord Est	Nord Est 14e	Comité Mam'Ega	F2020S109	les échecs pour la réussite	2 000 €
A	F1	128	Nord Littoral		Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée	F2020N077	quartiers livres nord littoral	2 000 €
A	F1	132	Nord Littoral		Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13	F2020L177	Insertion socio-professionnelle Chantiers 15/16	5 000 €
A	F1	135	Nord Littoral		Le Grand Bleu	F2020L159	Une alternative pour les jeunes des 15/16ème arrondissements et qualification	5 000 €
A	F1	138	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O010	Actions familles - aga csc del Rio	5 000 €
A	F1	139	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O012	Actions Enfance - aga csc del Rio	4 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	146	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée	F2020O148	Quartiers Livres Nord Littoral Est	7 000 €
A	F1	147	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Centre de Culture Ouvrière	F2020N032	le secteur jeune - cs la savine	12 000 €
A	F1	148	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Centre de Culture Ouvrière	F2020N033	secteur famille : en vie d'action - CS La Savine	4 500 €
A	F1	150	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020L072	Familles Adultes - CS les Musardises	9 500 €
A	F1	151	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020L073	Actions Jeunes - CS les Musardises	6 500 €
A	F1	154	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020O062	Action Enfance Famille - MPT Campagne Lévêque Saint-Louis	3 500 €
A	F1	155	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020O061	Actions Prévention Jeunesse - MPT Campagne Lévêque Saint-	4 500 €
A	F1	158	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Point Sud	F2020O014	Sport Education Santé dans le 15ème Sud	2 700 €
A	F1	159	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Point Sud	F2020O215	Club Jeunes Citoyens 15ème Sud	4 000 €
A	F1	160	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Le Rocher Oasis des Cités	F2020O079	Accompagnement à la scolarité	4 000 €
A	F1	161	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Le Rocher Oasis des Cités	F2020O142	Maitrise de la Langue Française	3 000 €
A	F1	166	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Arts et Développement	F2020N105	Atelier de rue : Plan	8 000 €
A	F1	167	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Ass.des Equipements Collectifs Centre Social la Castellane	F2020L076	Actions familles (réussite éducative) - CS la castellane	18 000 €
A	F1	169	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Board Spirit Marseille	F2020L116	mobilité et sensibilisation socio éducative par la pratique sportive - nord littoral ouest	5 000 €
A	F1	170	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Centre de Culture Ouvrière	F2020L067	Actions jeunes (ex. PISLAC) - CS La Bricarde	14 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	172	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020L006	Actions jeunes (jeunesse-prévention) - CS Estaque	10 500 €
A	F1	173	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020N024	actions jeunes (pôle jeunesse) - CS de la Solidarité	8 000 €
A	F1	174	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020N025	actions familles (espace famille) - CS La Solidarité	6 000 €
A	F1	176	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020N108	action familles - CS des Bourrely	6 500 €
A	F1	177	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2020N107	action jeunes - CS les bourrely	8 000 €
A	F1	179	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020L071	actions jeunes - mpt grand saint antoine	7 000 €
A	F1	180	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Institut de Formation, d'Animation et de conseil en Provence	F2020L078	action familles (familles liées) - MPT grand saint antoine	8 000 €
A	F1	181	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Léo Lagrange Méditerranée	F2020N030	actions famille (soutien éducatif parent école quartier) - CS kallisté	6 500 €
A	F1	183	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Léo Lagrange Méditerranée	F2020N029	Polysport un outil de prévention - CS kallisté	5 000 €
A	F1	184	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Léo Lagrange Méditerranée	F2020L113	actions jeunes (de l'enfance à l'adolescence la cohérence éducative) - CS kallisté	8 500 €
A	F1	185	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Léo Lagrange Méditerranée	F2020L114	animations inter générationnelles - CS kallisté	5 000 €
A	F1	186	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	l'Association Jeunesse Plan d'Aou	F2020L265	le sport comme levier de la citoyenneté	5 000 €
A	F1	189	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Point Sud	F2020N060	club jeunes citoyens 15ème nord	17 000 €
A	F1	191	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association S I M O N E (Soutien Individuel Multi Options Non à l'Echec)	F2020L002	soutien scolaire	4 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	192	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Saint André Loisirs Culture	F2020L022	Développement de la pratique sportive prévention insertion	5 000 €
A	F1	193	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Terre Ludique	F2020L094	Le Jeu, Média des Rencontres Jeunesse à Kallisté, Granière et Bourrely	9 000 €
A	F1	194	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Une Autre Image	F2020L202	ALLEZ LES MOMES 2020/2023	3 000 €
A	F1	195	Septèmes les Vallons		Association pour la Gestion et l'Animation des Equipements Sociaux et Culturels Centre Social de la Gavotte Peyret	F2020E034	CHANTIERS EDUCATIFS ET CITOYENS	15 000 €
A	F1	196	Septèmes les Vallons		Association pour la Gestion et l'Animation des Equipements Sociaux et Culturels Centre Social de la Gavotte Peyret	F2020E052	ANIMATION, PREVENTION et CITOYENNETE DES JEUNES	1 500 €
A	F1	197	Tout Marseille		Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée	F2020K016	Espaces Lecture : des mots aux livres	66 000 €
A	F1	198	Tout Marseille		Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée	F2020V097	Ideas Box dans La Cité	17 000 €
A	F1	206	Tout Marseille		Espace Pédagogie et Formation France	F2020V007	Formation de Base à Visée Parentale	22 400 €
A	F1	209	Tout Marseille		PACQUAM	F2020V008	Aide à la Scolarité Marseille	57 500 €
TOTAL AXE 6								880 161 €

7) Une action publique qui s'adapte à la diversité des publics des quartiers prioritaires, tout en valorisant leurs atouts

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	38	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître	F2020C061	point écoute santé de la vallée de l'huveaune 11/12	19 500 €
A	F1	42	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	F2020C063	initiatives solidaires -cs escourtines	8 000 €
A	F1	44	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Centre Social de la Capelette	F2020C004	point écoute santé 10ème	10 500 €
A	F1	60	La Ciotat		Association Médiations et Cohésion sociale - Groupe ADDAP 13	F2020A013	Médiation socio-éducative Ciotat	35 000 €
A	F1	66	Nord Est	Nord Est 13e	Manifeste Rien	F2020T186	Mémoires et réhabilitation collective - Nord Est 13e	3 000 €
A	F1	91	Nord Est	Nord Est 13e	Réseaux 13	F2020T100	Médiation santé	6 000 €
A	F1	102	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020S217	mieux vieillir dans son quartier MFA	7 000 €
A	F1	134	Nord Littoral		Les perles de l'Oasis	F2020L057	club de twirling baton	6 000 €
A	F1	201	Tout Marseille		Action Méditerranéenne pour l'Insertion Sociale par le	F2020K107	UNITE MOBILE D'INTERVENTION DES PERSONNES EN ERRANCE	10 000 €
TOTAL AXE 7								105 000 €

8) Le retour du droit dans les quartiers prioritaires, symbole et « preuve » de l'investissement de la puissance publique et condition de rénovation de la vie citoyenne

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	9	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre de Culture Ouvrière	F2020U019	Point Appui et accès aux droits 1, 3, 4, 10, 11, 12ème	13 750 €
A	F1	58	La Ciotat		Animation et développement local provence alpes cote d'azur et corse adl	F2020A108	Préjugés et Réalités : comprendre pour agir	2 000 €
A	F1	65	Nord Est		Réseaux 13	F2020T016	Questions de réseaux	6 000 €
A	F1	79	Nord Est	Nord Est 13e	Centre Social Saint Just - la Solitude	F2020S054	Mieux vivre ensemble et animations sociales - Centre Social St Just La Solitude	4 000 €
A	F1	90	Nord Est	Nord Est 13e	Réseaux 13	F2020T004	Ensemble dans la prévention	5 000 €
A	F1	92	Nord Est	Nord Est 13e	Section CLCV Frais Vallon	F2020T073	Insertion par le logement	2 000 €
A	F1	107	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2020R729	schéma de concertation et vie locale - CS Flamants	10 000 €
A	F1	114	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social l'Agora	F2020R818	engagement citoyenneté jeunesse (ex - espace animation jeunesse, mobilité jeunesse)	8 000 €
A	F1	116	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social Familial Saint Gabriel Canet Bon Secours	F2020R081	point d'appui- accueil des étrangers cs st gabriel	8 000 €
A	F1	126	Nord Est	Nord Est 14e	Médiance 13	F2020S220	Permanences administratives d'accès aux droits Grand Saint Barthelemy	5 000 €

Subventions Aix Marseille - Apple à projets 2020

Contrat de Ville Marseille Provence

Annexe financière 2

A	F1	140	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O034	Participation et expression des habitants - aga csc del Rio	8 000 €
A	F1	144	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2020O184	Partenariat de la Viste face à la violence - aga csc del Rio	3 000 €
A	F1	156	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Léo Lagrange Méditerranée	F2020O227	Moi et les autres : solidarités éducatives - MPT Campagne Lévêque Saint-Louis	2 000 €
A	F1	157	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Médiance 13	F2020N059	point d'accueil de proximité la savane	9 500 €
A	F1	168	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association Femmes Solidarité Bricarde	F2020L191	atelier couture gymnastique bien être	3 500 €
A	F1	199	Tout Marseille		Accès aux Droits des Enfants et des Jeunes	F2020U002	Droit au quotidien Marseille	4 000 €
A	F1	202	Tout Marseille		Ancrages	F2020U044	LES ACTIONS EDUCATIVES ET CULTURELLES DU CENTRE DE RESSOURCES	8 000 €
A	F1	205	Tout Marseille		Développement Urbain de Nouveaux Espaces Sociaux	F2020Y021	CORBIERE Pôle de prévention d'intégration sociale et scolaire	18 000 €
TOTAL AXE 8								119 750 €
TOTAL ANNEX FINANCIERE 2								1 810 982 €

ANNEXE DES CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE FINANCEMENT 2020

CONVENTION DE FINANCEMENT 2020 - LISTE DES PORTEURS DE PROJETS série 1

A voix haute – N° de bénéficiaire : 7297
Accès aux Droits des Enfants et des Jeunes - N° de bénéficiaire : 1055
Accueil et rencontres - N° de bénéficiaire : 204
Action Méditerranéenne pour l'Insertion Sociale par le logement - N° de bénéficiaire : 6037
Agir Ensemble pour le logement en Huveaune - N° de bénéficiaire : 3114
Ancrages - N° de bénéficiaire : 6433
Animation et développement local Provence Alpes Côte d'Azur et Corse ADL - N° de bénéficiaire : 7379
Arts et Développement - N° de bénéficiaire : 214
Association des équipements collectifs Centre Social la Castellane - N° de bénéficiaire : 103
Association Départ - N° de bénéficiaire : 947
Association FOUQUE - N° de bénéficiaire : 5707
Association bibliothèque de la Capelette - N° de bénéficiaire : 6801
Association Baussenque - N° de bénéficiaire : 129
Association Contact Club - N° de bénéficiaire : 345
Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée - N° de bénéficiaire : 801
Association de Gestion et d'Animation de la maison des Familles et des Associations - N° de bénéficiaire : 300
Association de Gestion et d'Animation du Centre Social de Malpassé - N° de bénéficiaire : 118
Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon- N° de bénéficiaire : 121
Association de Gestion et d'Animation du Centre Social Del Rio - N° de bénéficiaire : 106
Association Départementale des Francas des Bouches du Rhône- N° de bénéficiaire : 651
Association des Equipements collectifs Les Escourtines - N° de bénéficiaire : 123
Association Développement Culture d'Outre Met et de son expression artistique en Métropole - N° de bénéficiaire : 929
Association du centre Socio-Culturel du Roy d'Espagne - N° de bénéficiaire : 848
Association du Grand Canet - N° de bénéficiaire : 7362
Association Familiale du Centre Social Bois le Maître - N° de bénéficiaire : 689
Association Femmes Famille Font Vert - N° de bénéficiaire : 2028
Association Femmes Solidarité Bricarde - N° de bénéficiaire : 7022
Association Galère - N° de bénéficiaire : N° de bénéficiaire : 372
Association la Paix - N° de bénéficiaire : 5987
Association Médiations et Cohésion Sociale Groupe ADDAP 13 - N° de bénéficiaire : 7257
Association pour la Gestion et l'Animation des Equipement Sociaux et Culturelle Centre Social de la Gavotte Peyret - N° de bénéficiaire : 7256
Association pour la promotion de Passerelle - N° de bénéficiaire : 136
Association pour le droit à l'initiative Economique - N° de bénéficiaire : 290
Association S.I.M.O.N.E - N° de bénéficiaire : 6484
Association Service Médiation - N° de bénéficiaire : 7242
Board Spirit Marseille - N° de bénéficiaire : 6642
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - N° de bénéficiaire : 11
Centre d'Innovation pour l'Emploi et le reclassement Social - N° de bénéficiaire : 168
Centre de Culture Ouvrière - N° de bénéficiaire : 943
Centre social de la Capelette - N° de bénéficiaire : 459
Centre Social et Culturel de la Garde - N° de bénéficiaire : 120
Centre Social Familial Saint Gabriel Canet Bon Secours - N° de bénéficiaire : 109
Centre Social l'Agora - N° de bénéficiaire : 274
Centre Social Saint Just –La Solitude - N° de bénéficiaire : 5898
Cinémarseille - N° de bénéficiaire : 808
Collectif santé Jeunes du Pays Aubagnais - N° de bénéficiaire : 6950
Comité Mam'Ega - N° de bénéficiaire : 267
Compagnons Bâisseurs - N° de bénéficiaire : 406
Croix Rouge Insertion – Impulse Toit - N° de bénéficiaire : 6846
Destination Familles - N° de bénéficiaire : 6342
Développement Urbains de Nouveaux Espaces Sociaux - N° de bénéficiaire : 6474
Ensemble pour l'innovation Sociale Educative et Citoyenne - N° de bénéficiaire : 133
Espace Pédagogique et Formations France - N° de bénéficiaire : 5293
Fédération des Amis de l'instruction Laïque - N° de bénéficiaire : 6
Formation et Métier - N° de bénéficiaire : 503

Fraternité Belle de Mai - N° de bénéficiaire : 5456
 Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13 - N° de bénéficiaire : 3
 Groupe et compagnie Grenade – Josette Baiz - N° de bénéficiaire : 227
 Groupement d'Educateurs pour l'insertion des jeunes - N° de bénéficiaire : 6345
 Institut de Formation, d'Animation et de Conseil en Provence - N° de bénéficiaire : 3054
 L'association Jeunesse Plan d'Aou - N° de bénéficiaire : 7284
 La Cité, espace de récits communs - N° de bénéficiaire : 5273
 La forêt en papier - N° de bénéficiaire : 6389
 La Massabielle - N° de bénéficiaire : 6360
 Le Grand Bleu - N° de bénéficiaire : 5516
 Le Rocher des Oasis des Cités - N° de bénéficiaire : 6614
 Léo Lagrange Méditerranée - N° de bénéficiaire : 2
 Les Mécanos du cœur - N° de bénéficiaire : 6856
 Les perles de l'Oasis - N° de bénéficiaire : 7153
 Les Petits Débrouillards Paca - N° de bénéficiaire : 5506
 Les rudologistes Associés - N° de bénéficiaire : 7360
 Maison de l'Emploi - N° de bénéficiaire : 6606
 Maison des Familles Les Buissonnets - N° de bénéficiaire : 7051
 Manifeste rien - N° de bénéficiaire : 7221
 Marseille Nord Handball - N° de bénéficiaire : 650
 Médiance 13 - N° de bénéficiaire : 6160
 Meta 2 - N° de bénéficiaire : 5298
 Mot à mots - N° de bénéficiaire : 6871
 PACQUAM - N° de bénéficiaire : 377
 Petitapeti - N° de bénéficiaire : 6570
 Point Sud - N° de bénéficiaire : 531
 Provence VTT - N° de bénéficiaire : 7273
 Rap'N Boxe - N° de bénéficiaire : 7268
 Recyclodrome - N° de bénéficiaire : 6274
 Régie Service Nord Littoral - N° de bénéficiaire : 218
 Réseaux 13 - N° de bénéficiaire : 670
 Saint André Loisirs Culture - N° de bénéficiaire : 217
 SC Cayolle - N° de bénéficiaire : 7038
 Section CLCV Frais Vallon : - N° de bénéficiaire : 930
 Sport dans la Ville - N° de bénéficiaire : 7375
 Terre Ludique - N° de bénéficiaire : 6826
 Transport Mobilité Solidarité - N° de bénéficiaire : 7244
 Une Autre Image - N° de bénéficiaire : 230
 Vallée de l'Huveaune Rugby club Marseille - N° de bénéficiaire : 6121
 Vélo Club la Pomme Marseille - N° de bénéficiaire : 5470
 Voisin Malin - N° de bénéficiaire : 7232